

Association des Locataires de l'Immeuble Clarté (A.L.I.C.)

**Au Conseil Municipal
De la Ville de Genève
A l'att. du Président G. Dushusses
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge, 4
1204 Genève**

Genève, le 6 février 2004

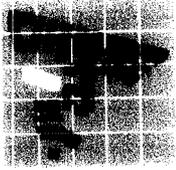
Concerne: pétition des locataires de l'immeuble Clarté

Monsieur le Président,

L'Association des locataires est très inquiète de l'avenir de cet immeuble construit par Le Corbusier et classé monument historique qui sera mis aux enchères le 25 mars prochain. Aucun élément précis ne nous permet de connaître la destinée des locataires d'autant plus qu'il semblerait que nos droits soient compromis. En effet, le propriétaire est la S.I. Clarté en faillite, le locataire principal est Monsieur Bruno Camoletti et nous, nous ne sommes que des sous-locataires pouvant être chassés de cet immeuble dans les six mois après la résiliation du bail, puisque sans droits effectifs.

Pour notre défense, nous sommes en relation depuis plusieurs mois avec Maître Karine Grobet Thorens, ex-avocate à l'ASLOCA, actuellement indépendante.

Notre requête est la suivante: étant donné la situation actuelle du logement à Genève, nous vous demandons instamment de racheter cet immeuble unique et de renommée internationale tout en préservant les baux des locataires actuels qui sont très attachés à cet objet et à leurs appartements et qui parfois ont investi de leurs poches pour des travaux de rénovation intérieure.



Association des Locataires de l'Immeuble Clarté (A.L.I.C.)

Dans le cas où cette demande serait repoussée, nous vous demandons de prendre vos responsabilités quant à la rénovation urgente de cet immeuble qui est en état de détérioration avancée en engageant une rénovation qui se monte, selon les dernières expertises, à environ 8 millions de francs.

En espérant très vivement, que notre pétition soit considérée avec toute l'attention que ce bâtiment et ses habitants méritent, je vous envoie, Monsieur, le Président, mes salutations respectueuses.

C. Brawand S.

p.o. ALIC
C. Brawand S.
secrétaire

Copie à:

- M. Laurent Moutinot, dir. DAEL
- Fondation de Valorisation des Actifs de la BCGe
- Comité pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté
- OFP
- Maître Karine Grobet Thorens